



**COMMISSION REGIONALE ARBITRES**  
**PV n°4 du 12/04/2019**

Présents : AHMADA MOHAMED TOSTAO, CHAMSSIDINE MOUSSOULOYOU, BACO DJOUHAYRIATI, HADHURAMI MADI, AHAMADA IBRAHIMA, BAMCOLO NASSOUIFFIDINE, MOHAMADI ABDALLAH

**La CRA a désigné Djouhayriati BACO comme secrétaire de séance.**

**Ordre du jour:**

- 1- LES AFFAIRES EN COURS
- 2- PROCHAINES FORMATIONS D'ARBITRE

**AFFAIRES**

**Affaire lance missile contre VSS Hagnoudrou. (à propos des gants du gardien).**

Présents à l'audition : Ali issoufou arbitre licence 2546887001

Club VSS Hagnoudrou : ISSOUF EL HABIB 1012157403- ABDALLAH ALI ALI JUNIOR

Les dirigeants de VSS Hagnoudrou. font une réclamation et exigent que le gardien de Lance missile enlève ses gants. En effet ces dirigeants considèrent que les gants du gardien ne sont pas en norme.

NB : En s'appuyant du règlement du jeu, seul l'arbitre peut juger la conformité des équipements des joueurs, qu'ils soient obligatoires ou pas. Tout équipement présentant un danger pour la sécurité des joueurs, l'arbitre doit veiller à ce qu'il ne soit pas utilisé.

-Autre fait : VSS Hagnoudrou soupçonne l'équipe adverse de fraude sur certaines identités des joueurs.

Après étude du dossier, la CRA décide que la réclamation et les soupçons ne sont pas fondés. Donc le résultat acquis sur le terrain est maintenu.

**Affaire FCM contre Tchanga sc 5<sup>ème</sup> journée du 23/03/2019**

Présent à l'audition : Abdoul anzizi Dafiannou : Arbitre

**Mr AHMADA Mohamed Tostao absent au débat**

Le capitaine de l'équipe Tchanga FC a posé une réserve technique contre l'arbitre central. En effet l'arbitre refuse un but marqué par le défenseur de FCM contre son camp.

**Décision de la CRA : La réserve technique est non fondée. Le résultat acquis sur le terrain est maintenu.**

**Affaire AS Rosador contre AS Jumeaux 5<sup>ème</sup> journée du 23/03/2019**

Présent à l'audition : Mohamed Kamal-Eddine : dirigeant de AS Jumeaux.



## Affaire AS Rosador contre AS Jumeaux 5<sup>ème</sup> journée du 23/03/2019

Audition : Mohamed Kamal-Eddine : dirigeant de AS Jumeaux.

D'après monsieur Mohamed Kamal-Eddine :

Le capitaine de l'AS jumeaux a posé une réserve technique contre l'arbitre car les supporters ont mis du gaz lacrymogène dans le terrain. Donc les conditions atmosphériques ont été difficiles. Malgré cela, l'arbitre central a fait poursuivre le match, encore pour quelques minutes.

De plus la rencontre a été définitivement arrêtée par l'arbitre à la 81<sup>e</sup> minute. Pour lui, il y a eu plusieurs arrêts de jeu, qui n'ont pas été pris en compte par le central.

Les arbitres n'étant pas présents à la commission, le dossier est ajourné à la prochaine réunion de la CRA.

### Prochaines formations des arbitres

Le 22 avril 2019 : formation pratique sectorielle.

A Chirongui , les formateurs seront : Ahamada Ibrahima dit Nabé, Said Mouigni et Faysoili Assani

A Mamoudzou, les formateurs seront vice-président Hadhurami Mohamed dit Moudza , Mohamed Ahmada Tostao et Moussoulouhou Chamsidine.

A KAHANI, les formateurs sont Abdallah Mirhane dit Gaz et Ahamed Kamardine dit Métis.

A Bandraboua, les formateurs seront Bamcolo Nassuiffdine, Said Omar Omar

Les activités seront les suivantes : les placements, déplacements et la variation du coup de sifflé.

La formation initiale est prévue du dimanche 05 mai au dimanche 2 juin, qui correspond au jour de l'examen.

A savoir que la formation sera accès sur la pratique et la théorie.

### PROCHAINE REUNION DE CRA

Convoquer les Arbitres désignés durant la rencontre AS Rosador contre AS Jumeaux, comptant pour le match allé.

La prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Fin de séance à 15H 51



Le Président

AHMADA Mohamed Tostao

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL

Rue du Stade Cavani

BP 259 - 97600 MAMOUDZOU

Tel : 0269807567 courriel : ligue@mayotte.fff.fr

site : mayotte.fff.fr

Page 2